



Sorl'Info

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Septembre 2023

Septembre - Trouver le bon rythme !

Grand dilemme : comment garder la sérénité engrangée pendant le repos estival... Et résister à la panique de la nouvelle organisation familiale suscitée par la rentrée, qu'elle soit scolaire, professionnelle, associative... ?

Comment rester détendus face aux caprices de la météo, aux moustiques, aux nuits qui s'allongent ? Sans parler de la crise économique qui prend ses aises... ?



Rendons-nous à l'évidence : nous vivons dans un village privilégié où il est facile de s'épanouir !

Devenir acteur apporte plus que de geindre. La rentrée est une réelle opportunité d'intégration, notamment au sein des diverses associations communales. Rejoignez-les : vous y trouverez le réconfort et la convivialité auxquels chacun inspire !

En parcourant ce Sorl'Info, vous trouverez le mode d'emploi du plaisir de vivre à Saint Sorlin de Morestel.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une joyeuse rentrée à toutes et tous !

Nicole Genin

- Point financier :

Fonctionnement				Investissement			
	Budget	Réalisé	%		Budget	Réalisé	%
Dépenses	789 654.15€	219 287.26€	27.77%	Dépenses	790 868.60€	48 890.06€	6.18%
Recettes	789 654.15€	278 559.56€	35.28%	Recettes	790 868.60€	89 253.02€	11.29%
Solde		59 272.30€		Solde		40 362.96€	

- Un **contrat de maintenance complet** du parc communal d'éclairage public a été signé avec l'organisme TE 38 pour 1413 euros de cotisation annuelle.

- Il a été décidé d'acquérir un **logiciel facilitant la gestion du cimetière** pour un montant de 5254 € (formation et conseil juridique inclus). Il sera mis en place début 2024.

- La commune avait répondu à un appel à projet « **équipements cyclotouristiques** » lancé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, subventionné à 80 % par la CCBBD. Nous avons commandé un abri à vélo et des consignes pour ranger les casques et autres équipements. Ils seront installés dans la cour de l'ancienne école lorsque les travaux de transformation en salle des fêtes seront terminés. Ont aussi été commandé des arceaux pour attacher les vélos sur divers points stratégiques de la commune. Le restant à la charge de la commune est de 1800 €.

- L'entreprise Burfin a été retenue pour **la reprise du mur de soutènement** surplombant la cour de l'école. Le coût total de ces travaux, qui seront effectués pendant les vacances de la Toussaint, s'élève à 13 600 € TTC. La croix en pierre présentant un danger certain, restera au même emplacement en étant stabilisée et allégée. Son socle en pierre sera enlevé et implanté au croisement de la Route de Dolomieu et de la Route de l'église. Il y accueillera une croix en fer forgé issue d'une tombe abandonnée de notre cimetière, en remplacement de la croix en bois qui est très usée.

- Une convention a été signée avec l'organisme EPORA (Etablissement Public Foncier Région Rhône Alpes). La commune a exercé son **droit de préemption sur la vente de la maison Rabatel**, située au bas du village. Cette parcelle étant contigüe au terrain communal dit « Orcel » Route de Dolomieu. L'ensemble de ce tènement constitue une réserve foncière constructible intéressante à terme pour la commune.

- La parcelle située chemin du Gros Châtaignier sur laquelle a été construit un transformateur d'électricité et constituant une enclave dans une propriété privée est en cours d'échange sous acte notarié avec le propriétaire contre une parcelle lui appartenant, destinée au **futur aménagement du chemin**.
- La commune lance une étude répondant à l'obligation de **mise en compatibilité** du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Il est à noter qu'il n'est pas prévu de changement des zones déterminées par notre PLU actuel. Le bureau d'études Epoque a été choisi pour un budget de 13 000 € HT.
- **Quelques arbres** vont être plantés cet automne sur le terrain enherbé situé à côté de l'école.

VIE DU VILLAGE



Le 4 septembre 2023 **la rentrée des classes** s'est bien déroulée.

Le nombre des élèves cette année, est de 45, encadrés par Madame Céline GAILLARD, directrice de l'école et enseignante pour la grande section et les CP. Madame Emilyne MARINO est l'enseignante pour la petite et la moyenne section.

Un service civique s'investit journalièrement pour leur venir en aide.

Madame l'inspectrice Isabelle VOLPI a été présente à l'école de notre commune le vendredi 15 septembre dans le cadre de ses visites de rentrée.



Nettoyage d'automne le 7 octobre 2023

Comme tous les ans, la propreté du village est impérative
et est l'affaire de tous !

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, **à 9h sur la Place de la Mairie**, équipés de bonnes chaussures, de gants et de gilets fluorescents.

Un **GRAND MERCI** d'avance pour votre participation !



Le Département met en œuvre **la 2ème tranche de son programme de sécurisation de la RD16**, montée de la Frette; l'objectif étant de stopper l'érosion du coteau sous la chaussée.

L'enrochement se fera sous la route, après décaissement de la moitié de sa largeur.

La 3ème et dernière tranche de ces travaux spectaculaires aura lieu en 2024. Nous ne connaissons pas pour l'instant la date précise.

Ces travaux occasionnent une gêne temporaire mais sont indispensables. Nous laissons à l'appréciation de chacun un hypothétique dérobement de la chaussée lors du passage d'un véhicule lourd, tel bus scolaire...

Ces travaux nécessitent la fermeture de la montée de la Frette dans les deux sens du 25 septembre 2023 au 27 octobre 2023.

Les cars scolaires et la ligne T11 sont aussi impactés par cette fermeture.

Si vous souhaitez recevoir les informations de vos lignes en temps réel, inscrivez-vous sur www.carsisere.auvergnernhonealpes.fr, « mon espace ». Pensez bien à sélectionner vos lignes de transport !

Merci de votre compréhension et de votre patience.

RAPPEL : Téléchargez PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket. C'est un moyen de communication réactif et performant complémentaire du Sorl'Info.



Les informations importantes de votre commune sont désormais partagées instantanément sur votre téléphone.

L'application PanneauPocket est un outil indispensable. Au moins une personne par foyer devrait l'avoir sur son téléphone pour recevoir en temps réel les informations de haute importance (phénomènes météorologiques graves, problèmes routiers, panne d'électricité, etc.).

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez app.panneaupocket.com et recherchez votre commune.

Plan Communal de Sauvegarde :

Nous lançons un appel pour trouver des personnes volontaires pour prêter main forte lors d'incidents graves sur notre commune (inondation, tempête, incendie, etc.).

Si vous désirez vous engager, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître le plus tôt possible en mairie. Merci aux bonnes volontés !



RDV important !
Vendredi 17 novembre 2023 à 19h
dans la salle de motricité de l'école

Accueil des NOUVEAUX ARRIVANTS de 2023

Nous organisons ce moment de rencontre et de partage, en réunissant tous ceux qui ont choisi Saint-Sorlin de Morestel comme nouveau lieu de vie en 2023. Certains d'entre vous se sont installés à Saint-Sorlin de Morestel pour y couler des jours heureux dans le cadre d'une retraite apaisée; d'autres sont venus dans notre village pour des raisons professionnelles; d'autres encore dans le cadre d'un rapprochement familial.

Vous arrivez parfois de communes limitrophes, mais aussi d'autres régions, ou encore d'autres pays... Dans tous les cas, nous avons aujourd'hui un point commun : celui d'être Saint-Sorlinois(es) !

Nous voulons souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous la bienvenue. À cette occasion :

- Les élu(e)s de la municipalité vous présenteront la commune et son organisation.
- Les président(e)s des associations vous présenteront leurs activités.
- La projection d'une vidéo sur la vie du village sera diffusée.
- Un livret vous sera remis.

Puis nous partagerons ensemble un verre de l'amitié !

Merci de confirmer votre présence auprès du secrétariat de la mairie avant le 15 octobre 2023.



Nous comptons sur votre participation sans « FÔTE »... !

La commission Culture de la commune de Saint Sorlin de Morestel vous propose une rencontre ludique **le dimanche 26 novembre à partir de 14h30 dans les locaux de l'école**. Une dictée sera proposée aux volontaires, petits et grands, avec des textes adaptés.

Le but n'est pas de concourir mais de se lancer un défi en passant un moment agréable ensemble dans un espace dédié à la culture. Un goûter sera proposé à l'issue de la rencontre (qui n'est pas une épreuve !).

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cet après-midi d'automne.

Vous pouvez déjà vous inscrire à l'adresse suivante : saintsorlindictée@orange.fr



Compte rendu de la sortie à l'ENS du Valencey du samedi 30 septembre.

Monsieur Alain ESNAULT de l'association du Nord Isère Lo Parvi nous a fait découvrir la végétation et ses fruits, ressource inestimable pour la faune.

Dans la partie basse de l'ENS, entre ruisseau et forêt les sols sont plutôt calcaires. Nous avons pu observer pour les plus grands arbres : érables, noisetiers, frênes (dont nous pouvons faire avec leurs feuilles de la Frênette, un vin pétillant), différents chênes (pédonculés, sessile, pubescent), noyers, charmillles, merisiers, aulnes, alisier (avec son bois dit précieux) et robinier-faux acacia. Sur les hauteurs de l'ENS, dans les sols plus acides et alcalins, nous avons pu observer les châtaigniers.

Pour les arbustes nous avons aperçu de la ronce à mûres, différentes aubépines, des cornouillers, des églantiers dont les fruits sont comestibles, de l'aubier, du lierre (qui fleurit en automne et qui ne nuit en aucun cas aux arbres), des clématites et chèvrefeuilles sauvages, des troènes, les sureaux (dont les fleurs et les baies peuvent être utilisées de différentes manières), le houx (avec son bois très dur) et bien d'autres encore.



Pour les plantes nous avons pu toucher les orties, la reine des prés et en connaître leurs bienfaits, le sceau de Salomon (dont les baies sont toxiques) et le tamier. L'après-midi n'a pas suffi pour tout explorer !.

À conseiller à tous, petits et grands !

Vol d'une table de pique-nique communale.



Nous avons fait le triste constat du vol de la table de pique-nique installée il y a peu sur le terrain communal de la route de Dolomieu. La table a été arrachée des ferrailles soudées qui la scellaient au sol.

La municipalité est très contrariée par cet acte d'incivilité qui va priver les Saint-Sorlinois ou les gens de passage d'un lieu de repos, en cours d'aménagement.

Le manque de respect envers la communauté est une façon de vivre déplorable. Notre commune est dotée de petits moyens, chaque larcin impacte directement le budget, au détriment de certains projets.

Cependant baisser les bras n'est pas l'adage de la municipalité, affaire à suivre.

**STAGE
JEUNES
SAUVETEURS**

DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

Viens apprendre à sauver des vies
grâce à la formation Prévention et
Secours Civique de niveau 1 !

LES HORAIRES

- **Lundi 30 octobre** : de 14h30 à 16h30
- **Mardi 31 octobre** : de 8h30 à 17h (jour du passage du PSC) avec une pause le midi pour manger)
- **Jeu 2 novembre** : de 14h30 à 16h30
- **Vendredi 3 novembre** : de 14h30 à 16h30

**ADOS ENTRE
15 ET 18 ANS**

TARIF: 40€

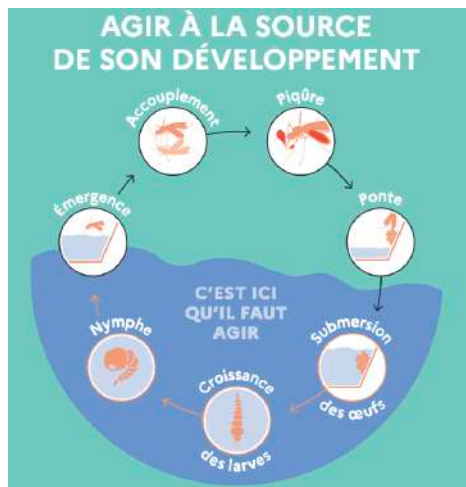
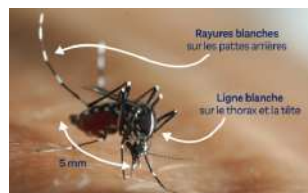
TEST OBLIGATOIRE POUR L'INSCRIPTION

Piscine des Balcons du Dauphiné
325 rue François Perrin, 38510 Morestel
04 37 06 28 16
piscine@balconsdauphine.fr



Agir contre le moustique-tigre

Le moustique-tigre (en latin *Aedes albopictus*) est une espèce de moustique de petite taille : il mesure entre 5 et 10 mm. Il est noir, tacheté de blanc sur le corps et les pattes. Il est caractérisé par la présence d'une ligne blanche sur la tête et le dos. Contrairement au moustique commun (*Culex*) qui pique la nuit, le moustique-tigre pique le jour (diurne).



La femelle moustique-tigre pond ses œufs sur les parois asséchées de toutes sortes de petits récipients (pots, vases, bidons, rigoles, gouttières, avaloirs pluviaux, vieux pneus...). Quand le niveau d'eau augmente et submerge les œufs, ceux-ci peuvent éclore et donner naissance à des larves, qui évoluent en nymphes, puis en adultes. En été, la durée de développement de l'œuf à l'adulte dure 8 à 12 jours puis la durée de vie d'un adulte est de l'ordre d'un à deux mois. Plusieurs générations se succèdent au cours de la saison.

Le moustique-tigre a besoin d'eau pour son développement... Sans eau, il n'y a pas d'éclosion des œufs, donc pas de nouvelle génération de moustiques ! **Il n'évolue que dans un rayon de 150 mètres autour de lui. Vous trouverez toutes les actions préventives à mener ici : <https://agirmoustique.fr/particulier/>**

Le moustique-tigre est vecteur de maladies. S'il est contaminé, il peut transmettre des maladies (dengue, chikungunya, zika) au moment de la piqûre. Il est donc **essentiel de limiter sa propagation** dans une optique de santé publique également.

Vous avez observé un moustique-tigre, vous pouvez le signaler sur la plateforme de signalement participative et ainsi participer à la surveillance du moustique-tigre. Cette action citoyenne contribue à mieux connaître sa répartition sur le territoire. https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Jeunes en difficultés ?



RÉFLEX se mobilise pour les jeunes de 16 à 29 ans des communes du Nord Isère

Les équipes mobiles de RÉFLEX se déplacent à Saint-Sorlin de Morestel pour parler emploi, santé, mobilité aux jeunes de la commune en recherche de solutions pour leur avenir.

RÉFLEX, qu'est-ce ?

- Une réponse flexible et adaptée aux besoins du territoire
- Des escales dans les communes rurales pour rencontrer les jeunes sans emploi, sans formation, en décrochage scolaire
- Des équipes terrains formées pour répondre aux questions sur l'emploi, la formation, les solutions de mobilité, l'accès à la santé

En venant sur une escale, je rencontre

- ➔ **La Mission Locale Nord Isère** : les équipes accompagnent les jeunes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle (vie quotidienne, orientation, formation, emploi...)
- ➔ **Le Groupe OSEZ** : l'association permet de découvrir une variété de métiers et propose un accompagnement sur-mesure pour aller vers l'emploi.
- ➔ **Le PoPS** : une infirmière répond aux questions en matière de démarches liées à la santé.
- ➔ **Wimooov** : une conseillère réalise un diagnostic et propose une aide à la mobilité (aide au permis...).

Où nous retrouver ? https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes

En dehors des escales, je contacte :
Audrey VERON - Coordinatrice RÉFLEX
pour la Mission Locale Nord Isère
06 25 43 59 30 – a.veron@mlni.fr





L'eau est un bien si précieux !

Adoptons des gestes simples et de bon sens : l'eau provenant de récupération d'eaux pluviales n'est pas soumise à un règlement. Il convient cependant d'optimiser son utilisation.

Nous rappelons que l'installation de pompes dans le lit des cours d'eau est strictement encadrée par la loi, fortement déconseillée pour les particuliers et interdit dès le niveau « alerte ». Le faire délibérément est un acte grave, mettant en péril la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui peuplent les eaux.

Vous pourrez retrouver les arrêtés préfectoraux en vigueur sur le site internet de la commune – rubrique « à la une » et affiché sous le préau de la mairie. Vous pouvez aussi en faire la demande en mairie, si vous n'avez pas accès à internet. Enfin, un tout nouveau site internet <https://vigieau.gouv.fr/> vous permet de prendre connaissance de l'évolution de la situation là où vous vous trouvez.

Ouvrir un robinet d'eau est un geste responsable.

Réagissons et sensibilisons nos enfants.



<https://syclum.fr/carte-et-horaires-des-decheteries/>

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES [DE MI-SEPTEMBRE À MI-JUIN]

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ARANDON PASSINS	FERMÉE	8h30-12h00	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h00	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
BIOL	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00
DOMESSIN	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
FITILLIEU	FERMÉE	8h30-12h00	8h30-12h / 13h30-17h30	FERMÉE	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LA BALME LES GROTTES	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LA CHAPELLE DE LA TOUR	13h30-17h30	FERMÉE	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LES ABRETS EN DAUPHINÉ	13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LES AVENIÈRES VEYRINS THUELIN	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
OPTEVOZ	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
PANOSSAS	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
PORCIEU AMBLAGNIEU	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST CHEF	13h30-17h30	8h30-12h00	13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30
ST OENIX LES VILLAGES	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST JEAN DE SOUDAIN	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST ROMAIN DE JALIONAS	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST VICTOR DE CESSIEU	FERMÉE	FERMÉE	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30
VAL DE VIRIEU	13h30-17h30	FERMÉE	13h30-17h30	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30

Rappel concernant le brûlage de toutes natures à l'air libre.

**Nous tenons sincèrement
à remercier toutes les personnes qui respectent la réglementation**

L'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978 dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ».

Les infractions au règlement sanitaire départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts. Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 € (Natif 3671).

Concernant le brûlage de déchets toxiques, il s'agit d'une infraction plus grave relative aux déchets dangereux comme les huiles de vidange, les solvants, les déchets de bois traité, les pots de peinture vides, les bombes aérosols. Cette pratique est considérée comme un délit sanctionné selon l'article L 541-46 du code de l'environnement. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de 2 ans d'emprisonnement.

Pour ce qui concerne le brûlage des déchets verts, la circulaire n° DEVR1115467C du 18 novembre 2011 rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, et présente les modalités de gestion de cette pratique.

Nous invitons vivement les réfractaires à cette réglementation à s'y soumettre.

Les bénéfiques, de cette journée du samedi 7 octobre, iront à des associations de lutte contre le cancer.

Tarifs :

- Marches : 8 euros

- Courses : (besoin d'un certificat médical si le participant souhaite être chronométré)

➡ 9 km à partir de 16 ans : 10 euros

➡ 15 km adultes uniquement : 15 euros

- Courses pour les enfants/ados

➡ 600 mètres : 6-8 ans / 1200 m pour les 9-12 ans / 2,7km pour les 13 à 15 ans

Samedi 7 à partir de 8h30
OCTOBRE
ROSE
Cours Pour Tes Seins
Morestel

Flashcode
INFOS &
INSCRIPTION

2 COURSES
15 km départ 9h00 / 8,5 km départ 9h30

2 MARCHES
7 & 10 km départ libre entre 8h30 et 10h30

COURSES JEUNES
de 6 à 15 ans,
3 parcours 600, 1200 et 2700 m
départ 11h

Buvette /
Restauration

Renseignements et infos :
Coralie - 07 68 64 65 15
cptspaysdescoteurs@gmail.com

VILLAGE SANTÉ
De nombreux stands
& intervenants.

Maison de l'Amitié
à Morestel

Publication et impression QUADRICOLORIE 04 74 80 32 95

L'été se termine. Les manifestations de Saint-Sorlin en Fête reprennent !

Programme de l'automne :

➔ **Un thé dansant** se déroulera le **dimanche 15 octobre 2023** à la salle Diamantelle de Vézeronce-Curtin.

Cet après-midi dansant, à partir de 14h30, sera animé par l'orchestre de Fabrice Peluso.

Pour tous les amateurs de danse, il est possible de réserver aux numéros suivants :

06 25 73 14 79 ou 07 84 00 32 80

➔ **L'assemblée générale** de l'association se déroulera le **vendredi 13 octobre 2023** à

20h30 à la salle de motricité de l'école. Toutes les Saints-Sorlinoises et tous les Saints-Sorlinois sont cordialement invités à y participer. Ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre la joyeuse équipe afin d'y apporter de nouvelles idées.

➔ Le **dimanche 12 novembre 2023** aura lieu notre **matinée huitres**.

En raison des travaux de la mairie, la manifestation aura lieu dans la cour de l'école.

SAINT SORLIN EN FÊTE
ORGANISE SON

THÉ DANSANT !

15
OCTOBRE
2023

À PARTIR DE
14H30
HEURES

12 €
PAR ENTRÉE

Réservations : 07 84 00 32 80
06 25 73 14 79

Salle Diamantelle,
Vezeronce Curtin

Gilles Patricot Président de Saint-Sorlin en fête



Reprise en septembre de **la gym douce** qui fait travailler les différentes zones du corps, en sollicitant les muscles sans jamais leur demander d'efforts violents !

Ce cours est adapté au public senior (renforcement musculaire, équilibre, mémoire et étirements), le tout dans la joie et la bonne humeur.

Il se déroule tous les mercredis de 17 à 18 heures, dans la salle de motricité de l'école de Saint Sorlin de Morestel. Sauf pendant les vacances scolaires.

Un cours d'essai gratuit vous sera offert lors de votre première visite.

Pour vous inscrire appelez au 06 26 82 37 10.

Nicole Charvet Présidente de Sorlin Gym'n

Le club Diamant a commencé sa reprise, toujours dans la joie et la bonne humeur, par son Assemblée Générale le mercredi après-midi 20 septembre 2023. Une sortie au restaurant est prévue le midi du **mercredi 18 octobre**.

Nicole Gleize, présidente du club.





Message de Monsieur Robert PICHON, Le Président de l'association.

« Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique depuis 1906

Agrément Éducation Nationale depuis le 16 octobre 2014

Comité de LA TOUR DU PIN - Pays des Couleurs

Comité La Tour Du Pin - Pays des Couleurs Rapport d'activités 2023

Le comité Souvenir Français La Tour Du Pin – Pays des Couleurs, fonctionne sur deux cantons, La Tour Du Pin et Pays des Couleurs (Morestel).

De ce fait notre comité est fait de 32 communes, 38 cimetières avec un entretien à ce jour de 40 tombes de soldats morts pour la France de toutes les Guerres.

Nous organisons la visite des cimetières régulièrement, soit à la demande de particulier, soit à la demande des mairies, afin de recenser le plus possible de tombe en déshérence.

Nous participons aux cérémonies Nationales, cantonales et communales avec nos porte-drapeaux, suivant leurs disponibilités.

Nous participons à la quête nationale de La Toussaint du Souvenir Français sur plusieurs cimetières avec les adhérents qui le souhaitent et surtout qui le peuvent car pour la plupart âgés.

Nous continuons les conférences dans les écoles et les conseils municipaux enfants avec des dossiers des soldats morts pour la France de nos 32 communes. Nous participons également aux forums des associations dans beaucoup de communes et là aussi suivant la disponibilité de nos adhérents et membres du bureau.

Nous commençons à réfléchir à une exposition pour 2025, pour commémorer le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, toutes les bonnes âmes, voulant participer, ou nous aider à ce projet sont les bienvenues et nous vous invitons surtout à vous faire connaître ».

Robert PICHON

06 29 35 96 72 – robert-pichon@orange.fr

Durant le temps des travaux de rénovation de la mairie (qui doivent commencer sous peu) nous ne pourrons garantir le fonctionnement (raccordement électrique) et/ou l'accès au défibrillateur électrique.

À ce jour, il a été provisoirement déplacé juste à coté de l'entrée de la mairie.



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.
04 74 80 12 31
secretariatssm@gmail.com
www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h
Mercredi : 8h30/11h30
Vendredi : 8h30/12h